COMMUNE DE
MOREAC

CLASSEMENT SANS SUITE D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2026-332

DOSSIER N° DP 56140 26 00046
Déposé le : 21/05/2026

Demandeur	Monsieur Régis BROGARD
Demeurant	56 rue du Couvent
	56500 MOREAC
Pour	Modification des menuiseries, porte de garage. Création d'un mur de clôture et portillon
Sur un terrain sis	56 RUE DU COUVENT 56500 MOREAC cadastré XO32

Monsieur,

Vous avez déposé le 21/05/2026 à la mairie de MOREAC une demande de déclaration préalable.

Conformément à votre décision de ne pas donner suite à votre projet, en date du 25 juin 2026, je vous informe que votre demande a été classée sans suite.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MOREAC
Le 30 juin 2026

MAIRIE DE MOREAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 (Morbihan)

Pour le maire et par délégation,
L'Adjoint chargé de l'Urbanisme,
Franck LORIC